

COMMERCE INTERNATIONAL

DOHA : dans l'attente d'une relance politique ...

Alors que mi-décembre Pascal Lamy avait dû renoncer à organiser une nouvelle réunion pour tenter de dégager un compromis sur les modalités de libéralisation des échanges en agriculture et sur les produits manufacturés (NAMA), le forum économique de Davos marquera une opportunité d'organiser une réunion ministérielle de l'OMC consacrée au round de Doha. Une vingtaine de Ministres du commerce et la Commissaire européenne, Catherine Ashton devraient y participer. Les Ministres tenteront de trouver des pistes pour débloquer le round, dans l'impasse depuis l'échec de la ministérielle de juillet 2008 à Genève.

Cette réunion est une nouvelle étape dans les négociations de Doha avant le sommet, le 2 avril à Londres, des puissances économiques mondiales du G-20 qui, outre leurs travaux sur la réforme du système financier mondial, tenteront de donner un nouvel élan politique aux tractations pour un accord sur les modalités que M. Lamy souhaiterait sceller au printemps.

En attendant cette réunion au sommet, la pression reste sur les États-Unis, comme en atteste l'appel lancé à son nouveau président, Barack Obama, par le secrétaire d'État britannique aux Entreprises, Peter Mandelson (ancien Commissaire européen au commerce). Ce dernier a souligné qu'un nouveau leadership américain serait l'occasion de relancer l'Inde après ses élections générales au printemps et de construire la confiance et le compromis nécessaires sur la sauvegarde pour le commerce agricole des pays en développement, à l'origine du blocage des négociations.

Les Eurodéputés suivent l'évolution des échanges commerciaux textiles

La commission sur le commerce international du Parlement européen s'est réunie ce 8 janvier 2009 pour aborder, entre autre, l'évolution des échanges commerciaux en matière textile. Les députés ont invité la Commission européenne à faire le point sur la levée des restrictions d'importation textile qui a eu lieu en 2007 et la transition vers un système plus libéral.

Mr Klein, chef d'unité "accès aux marchés et industrie" à la DG Commerce, a souligné que depuis la levée des quotas d'importations chinois, la transition s'est effectuée de façon très souple et que l'on n'a pas constaté d'augmentation significative des importations. Néanmoins, il a remarqué que la part des importations en provenance de Chine a augmenté et que cette évolution se fait aux dépens d'autres pays tiers tels que la Turquie, l'Inde, le Pakistan...

En 2009, la Commission entend poursuivre son travail de monitoring de l'évolution des importations via une analyse statistique qu'elle partagera avec le Parlement européen, les États membres et l'ensemble des parties prenantes. En outre, elle entend également continuer sa collaboration avec l'industrie afin d'améliorer l'accès aux marchés pour les exportations européennes de textiles. Des mesures ont déjà été entamées par la Commission notamment pour résoudre des problèmes d'étiquetage des produits textiles constatés au Canada ainsi que des procédures d'accès aux marchés indiens.

Janvier 2009

SOMMAIRE :

- Commerce International
- Entreprise
- Environnement
- Recherche

ENTREPRISE

Les priorités de la Présidence tchèque en matière de politique industrielle

Dans le domaine de la politique industrielle, la Présidence tchèque aura à cœur de préserver l'équilibre entre les mesures visant à favoriser la compétitivité de l'industrie européenne en Europe et dans le monde et les préoccupations liées au développement durable. Elle devra notamment veiller à l'adoption des mesures accompagnant le plan d'action pour une consommation et une production industrielles durables, adopté en juillet 2008.

Un grand défi consiste également, pour la Présidence tchèque, à faire évoluer le plan d'action du Small Business Act et, selon les souhaits du Conseil Compétitivité tenu sous Présidence française, à « traduire les intentions en acte ». La Présidence tchèque sera particulièrement attendue sur le dossier de la Société Privée Européenne, sur la base de la proposition de la Commission européenne du 27 juin 2008, et pour lequel aucun accord n'a jusqu'ici été trouvé.

Par ailleurs, la première semaine européenne dédiée aux PME se tiendra en mai 2009. Un grand nombre d'événements liés à cette thématique aura également lieu dans le cadre de l'année européenne 2009 dédiée à la créativité et à l'innovation.

Enfin, la Présidence française avait présenté une résolution portant sur un Plan européen global de lutte contre la contrefaçon et le piratage. Il est prévu, dans ce cadre, qu'un plan douanier de lutte contre la contrefaçon et le piratage pour les années 2009-2012 soit adopté, afin de privilégier l'échange d'informations, de dresser un état des lieux du droit applicable en matière douanière et d'évaluer les améliorations à y apporter. Les travaux pour ce plan d'action seront entamés sous Présidence tchèque.

La BEI soutien les prêts pour les PME en France

La Société Générale et la Banque européenne d'investissement (BEI) ont signé le 23 janvier une convention pour la mise en place d'une ligne de crédit de 300 millions d'euros destinée au financement des petites et moyennes entreprises françaises. Cette opération s'inscrit dans le cadre du plan de soutien de 30 milliards d'euros - dont 15 milliards sur 2008-2009 - lancé par la BEI en faveur des PME européennes. La BEI précise que, en 2008, elle a déjà, à ce titre, accordé 1,5 milliard d'euros de lignes de prêts pour les PME par l'intermédiaire de banques commerciales en France, sur un total de 8,5 milliards d'euros dans toute l'UE. Ceci représente une augmentation de plus de 60 % par rapport à l'activité de la BEI en faveur des PME en 2007.

Les six établissements bancaires français avec lesquels la BEI a signé une ligne de crédit « nouvelle génération » sont : BNP Paribas (300 millions d'euros), Crédit Agricole (100 millions d'euros), OSEO (160 millions d'euros), groupe Arkea (120 millions d'euros), Banque Fédérative du Crédit Mutuel (110 millions d'euros) et Société Générale (300 millions d'euros).

ENVIRONNEMENT

Pollution industrielle : adoption du texte en commission ENVI du PE

Les membres de la commission de l'environnement du Parlement européen ont adopté à une très large majorité le projet de Directive sur la politique intégrée de prévention et de contrôle des pollutions industrielles (IPPC). Le texte adopté est largement amendé et vise à atténuer la volonté de la Commission européenne de renforcer les normes et contrôles d'émissions polluantes. Le Parlement européen a néanmoins assoupli les règles, notamment pour les grandes installations de combustion et les installations d'incinération des déchets.

L'élément central, et controversé, de la nouvelle approche proposée est la mise en œuvre des meilleures techniques disponibles (MTD), un aspect de la législation actuelle qui a été mal appliqué, selon la Commission. Afin de définir ce qu'il y a lieu de considérer comme meilleures techniques disponibles et de limiter les déséquilibres intracommunautaires en ce qui concerne le niveau d'émission des activités industrielles, la Commission entend renforcer l'impact des documents de référence sur les meilleures techniques disponibles. La proposition vise donc à renforcer ces documents de référence MTD et les rends, de fait, juridiquement contraignants, alors qu'ils ne l'étaient pas jusqu'ici.

Malgré l'adoption prévue en plénière pour le mois de mars, le dossier a peu de chances d'aboutir au cours de l'actuelle législature. Le Conseil rencontre des difficultés à parvenir à un accord et la position du PE s'annonce fort éloignée de celle de la Commission et des Etats membres.

REACH : l'ECHA tire le premier bilan de la phase de pré-enregistrement

L'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) a publié sur son site web [la liste des 150 000 substances préenregistrées](#) entre le 1er juin et le 1er décembre 2008, par 65 000 entreprises.

Etant donné le très grand nombre de dossiers introduits, 2,75 millions de demandes de pré-enregistrement concernant 150 000 substances, l'Agence précise qu'elle poursuivra l'évaluation des informations fournies et qu'une liste complète et actualisée sera publiée à une date ultérieure.

Les 150 000 substances recensées couvrent toutes les substances existantes (EINECS) ainsi qu'un certain nombre de nouvelles substances notifiées (ELINCS). Un certain nombre de substances qui ne tombent pas dans l'une de ces deux catégories et dont les dossiers ont été introduits sont en cours d'évaluation.

En outre, l'Agence a annoncé la mise en place d'un système informatique REACH-IT amélioré. Ce système, utilisé pour la mise en œuvre de REACH (procédure d'enregistrement, d'évaluation et d'autorisation des produits chimiques), s'est révélé à l'usage lent et trop limité. La nouvelle version devrait en augmenter l'accessibilité et la stabilité et ce, afin de permettre aux entreprises d'améliorer leurs capacités de créer des forums d'échange d'informations sur les substances (SIEF ou Substance Information Exchange Forum).

RECHERCHE

Les priorités de la Présidence tchèque en matière de recherche

La première des priorités de la Présidence tchèque est de favoriser une Europe compétitive et « sans barrières ». L'agenda au Conseil compétitivité sera chargé de défis pour la République tchèque, à la fois pour les sujets touchant à la recherche et ceux touchant à l'industrie et aux entreprises.

Dans le domaine de la recherche, la République tchèque aura pour défi de suivre la mise en œuvre de la première phase du Processus de Ljubljana, lancé par la Présidence slovène en avril 2008, qui vise à créer un Espace Européen de la Recherche (EER). Le Conseil Compétitivité sous Présidence française a adopté la vision 2020 élaborée par la Commission européenne pour l'EER et il reviendra alors à la Présidence tchèque de poursuivre les mesures qui l'accompagnent. Parmi ces mesures, un partenariat européen devrait être créé afin de favoriser la coopération internationale scientifique et technologique. La Présidence tchèque devra également revenir sur le cadre juridique communautaire applicable aux infrastructures européennes de recherche (ERI), et organisera notamment une conférence sur l'influence des infrastructures de recherche sur le développement des régions. Dans sa volonté de favoriser « une Europe sans barrières », la question de la mobilité des chercheurs sera également particulièrement importante pour la Présidence tchèque qui suivra de près la mise en œuvre du partenariat européen adopté par le Conseil fin septembre 2008. Enfin, la vision 2020 de l'EER devra également être intégrée dans la réflexion sur la Stratégie de Lisbonne post-2010.

C'est dans ce contexte également que la Présidence tchèque lancera une réflexion sur l'évolution des financements européens de la recherche et de l'innovation, avec la tenue d'une conférence en mai 2009 à Prague intitulée « Research Connection 2009 ». Dans ce contexte, la Commission européenne présentera son rapport sur la mise en œuvre du 6^{ème} Programme Cadre pour la Recherche et le Développement.

La Présidence tchèque devra également faire progresser les travaux relatifs au brevet européen. De nombreuses questions autour du règlement des litiges sont encore en suspens (composition des chambres juridictionnelles, régime linguistique, compétence en matière de validité, contrôle exercé par la Cour de justice, le financement du système juridictionnel et dispositions transitoires). Les discussions sur le brevet communautaire lui-même devront encore être poursuivies, notamment sur la base de l'étude délivrée par la Commission sur ce sujet fin 2008.

RECHERCHE (Suite...)

Appel à projets dans le cadre du programme CIP

Le 29 janvier, la Commission européenne a ouvert des appels à projets dans le cadre de son programme « CIP : ICT Policy Support Programme ». Ce programme vise à stimuler l'innovation et la compétitivité en favorisant l'utilisation et les nouvelles applications des TIC.

Ce programme, qui cible notamment les PME, vise à développer des projets pilotes et des réseaux thématiques autour d'une plus grande utilisation de services innovants utilisant les TIC. Des propositions de projets pourront être déposées autour de 8 thématiques :

- **L'utilisation des TIC pour répondre aux problèmes de santé, de vieillissement de la population et d'insertion sociale ;**
- Les bibliothèques numériques ;
- L'utilisation des TIC dans le secteur public pour une meilleure gouvernance ;
- **L'utilisation des TIC dans les secteurs de l'énergie et de l'environnement ;**
- Le web multilingue ;
- Le secteur de l'information publique ;
- L'évolution et la sécurité d'Internet (incluant la technologie RFID) ;
- L'innovation ouverte, l'expérience de l'utilisateur et les "living labs".

La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée au 02 juin 2009. Le budget consacré à l'ensemble des projets financés sera de l'ordre de 100 millions d'euros. [Plus d'informations](#) sont disponibles sur le site dédié.

! CERTEX lance un appel à partenaires pour l'étude des méta-matériaux

L'institut National Roumain pour la recherche et le développement des textiles et du cuir (CERTEx) a lancé un [appel pour des partenaires](#) dans un projet visant à développer des systèmes avancés pour la fabrication de textiles intelligents. CERTEx est particulièrement intéressé par les **méta-matériaux** (qui reflètent la lumière pour une apparence d'invisibilité).

CERTEx souhaite étudier en détail les caractéristiques de ces matériaux afin de permettre la production de structures méta-textile.



LES SERVICES D'EURALIA À BRUXELLES

La vocation d'Euralia est d'aider les entreprises et associations professionnelles à **comprendre** l'environnement politique et législatif communautaire pour **anticiper** les changements et **être entendu** sur la scène européenne.

Fondée en 1993 à Paris et Bruxelles, Euralia occupe aujourd'hui le premier rang des sociétés de conseil françaises spécialisées dans les affaires européennes.

Sa notoriété est le fruit du respect d'une stricte déontologie, de la compétence de ses consultants et de la qualité de ses relations avec les Institutions communautaires.

Ces services sont enfin complétés par un réseau européen de partenaires: Interface Europe à Bruxelles pour les projets européens, Séance Publique à Paris pour les relations institutionnelles nationales ainsi que des antennes à Londres, Vienne, Varsovie et un bureau à Pékin depuis le 1er septembre 2005.

Une gamme très complète de services:

- Veille législative, réglementaire et normative;
- Représentation permanente d'intérêts;
- Communication institutionnelle et relations publiques;
- Identification et montage de projets européens;
- Formation aux techniques de veille et de lobbying communautaire;



Euralia

Conseil en affaires Européennes

19/21 rue de Luxembourg

1000 Bruxelles

Belgique

Téléphone : + 32 2 506 88 20

Télécopie : + 32 2 506 88 25

Mail : info@euralia.eu

Retrouvez nous sur

www.euralia.eu